

édito



Faire mieux avec moins... C'est la quadrature du cercle que nous impose la baisse drastique des dotations versées par l'Etat aux collectivités de France. 11,5 milliards d'euros !... Cette somme dont seront

privées les intercommunalités donnent le tournis et risquent d'en précipiter plus d'une dans des difficultés financières durables. C'est surtout un très mauvais coup asséné à l'investissement. Il faut en effet rappeler que les collectivités fournissent à elles seules 37% des investissements du pays. Elles soutiennent donc pour une bonne part l'activité des entreprises notamment du BTP ou des services. Mais à ce régime au pain sec s'ajoute le désengagement continu de l'Etat qui transfère au bloc communal des charges nouvelles ou crée de nouvelles obligations qui amenuisent toujours plus les marges de manœuvre financières.

A la CAD, il n'y a pas de surinvestissements, nous n'avons pas la culture de la dépense "à tout prix". Nos grands projets répondent à une vraie attente des habitants du territoire comme Loisiparc ou le futur centre aquatique à l'éco-quartier du Raquet dont la première pierre sera posée d'ici la fin de l'année. Ne perdons jamais de vue qu'un mauvais investissement se paie longtemps après car il crée les frais de fonctionnement de demain.

Faire mieux avec moins, c'est un challenge risqué mais passionnant que nous allons devoir relever. La facilité serait d'alourdir la fiscalité des ménages. Ce n'est pas une politique raisonnable. A nous de trouver des pistes d'économies ou d'optimisation et pourquoi pas de mutualisations en interne bien sûr mais aussi avec des communes du territoire...

Bien cordialement

Christian Poirot
Président de la Communauté
d'agglomération du Douaisis



Voitures électriques : le courant passe à la CAD p.6



> sommaire

- > Quatre nouveaux parcs d'activités p.2
- > Bientôt la première pierre du centre aquatique p.3
- > Les déchets verts collectés en porte-à-porte toute l'année p.4
- > Economisons l'eau ! p.7
- > Arkéos : maintenant c'est gratuit ! p.8

JEU CONCOURS

Gagnez un kit marche,
un récupérateur d'eau de pluie
ou une station météo.

Bulletin de participation p.6

POUR LA FIN D'ANNÉE

L'agence Partnaire de Douai poursuit ses recrutements

Avec l'arrivée des fêtes de fin d'année, l'entrepôt Amazon devrait tourner à plein régime. Les cent cinquante agents logistiques et managers seront rejoints par plusieurs centaines d'intérimaires pour assurer le départ de plusieurs milliers de colis chaque jour, qui trouveront place sous de nombreux sapins de Noël...

Cette mission de recrutement des intérimaires a été partiellement confiée à l'agence Partnaire de la rue de la Cloris à Douai. Présente sur tout le territoire national, Partnaire travaille déjà avec les autres sites d'Amazon (Montélimar et Saran).

De son côté, l'agence douaisienne créée en juillet 2010 est essentiellement

axée sur les métiers de la logistique et de la préparation de commandes. Ses huit salariés traitent également les recrutements des entreprises Dyad de Flers-en-Escrebieux ou Log's sur le Lauwin-ParK. *"Les intérimaires que l'on recrute sont essentiellement des personnes issues du bassin d'emploi, nous sommes une agence de proximité, proche des clients et des intérimaires. C'est une véritable relation tripartite qui se construit entre l'entreprise, l'intérimaire et nous. Concernant Amazon, nous sommes en contact quotidien avec eux et nous ajustons les recrutements selon les besoins de la société. Notre objectif est également de fidéliser nos agents intérimaires d'une année sur l'autre"*, explique

Anne Castelain, responsable du développement Nord chez Partnaire. Pour les prochaines semaines, les besoins se concentrent principalement sur les métiers du picking et packing et les recrutements de caristes.

Dépôt de CV en agence ou sur internet

Concrètement, les personnes qui souhaiteraient postuler à un emploi temporaire chez Amazon peuvent soit déposer directement leur CV et lettre de motivation en agence ou les envoyer via le site internet de Partnaire (www.partnaire.fr). Des sessions de recrutement avec tests et entretiens



Amazon recrute principalement des opérateurs spécialisés dans la préparation et l'envoi des commandes.

de sélection sont organisés chaque jour directement dans les locaux de l'agence. *"Ce sont des entretiens classiques, nous regardons les motivations, les compétences et également le savoir-être du candidat. Nous sommes également très à l'écoute des candidats, l'humain est très important chez*

nous. C'est pourquoi nous mettons également l'accent sur les gestes et postures à adopter au sein des entrepôts", ajoute la responsable. En effet, l'agence propose régulièrement des formations sur la sécurité ou le renouvellement de CACES, en lien avec le Pôle emploi de Sin-le-Noble.

> stratégie

Retrouvez toute l'actualité de la CAD sur <http://www.douaisis-agglo.com>



QUATRE NOUVEAUX PARCS D'ACTIVITÉS

Pour satisfaire tout projet d'implantation

Pour répondre rapidement à toute sollicitation d'investisseur désireux de s'implanter sur le territoire de la CAD, il importe de disposer en permanence d'une offre diversifiée de terrains, aménagés et fouillés.

Cette offre large reste aussi le meilleur moyen de faire la différence avec les autres collectivités

en lice. Malgré la crise qui touche nos territoires, le Douaisis reste très attractif et les porteurs de projets exigent de nous la performance. La concurrence s'en trouve exacerbée. Ainsi, la CAD doit être en capacité de pouvoir répondre à toute demande en proposant aussi bien des terrains de quelques centaines de mètres carrés que de vastes parcelles de plusieurs dizaines

d'hectares d'un seul tenant.

Après la vente au groupe australien Goodman de quelque quarante-cinq hectares sur le parc logistique de Lauwin-Planque pour y accueillir notamment Amazon, les réserves foncières de la CAD avaient fortement baissé. En quelques mois, le catalogue a été "rechargé". Quatre nouvelles zones d'activités ont rejoint (ou s'approprient à le faire) le patrimoine foncier de la CAD. Là encore, on retrouve des parcelles aux dimensions variables.

Une offre très large

A Lambres-lez-Douai, la CAD a racheté au groupe Renault les soixante-dix hectares situés entre l'usine et la route d'Arras, face au parc d'activités de L'Ermitage. Ces terrains faisaient partie des 315 hectares que la Régie avait jugé nécessaires à son implantation à une époque où l'automatisation des fabrications et la gestion "just in time" des stocks et des livraisons n'existaient pas. Ces espaces judicieusement positionnés à quelques encablures de l'usine de montage pourraient accueillir des entreprises industrielles sous-traitantes, des entreprises artisanales ou des activités de logistique.

A Roost-Warendin, sur le giratoire qui dessert le parc d'activités de Belleforière, à quelques centaines de mètres de l'embranchement

avec l'A21, la CAD finalise le rachat de la friche Dentressangle. Elle proposera rapidement ces 3,4 hectares aux investisseurs. Plusieurs porteurs de projets se sont déjà positionnés sur des terrains.

A Flers-en-Escrebieux, la CAD finalise également le rachat de onze hectares de terrains inutilisés par l'Imprimerie nationale qui viendront agrandir le parc des Prés Loribes.

Enfin à Sin-le-Noble, dans la partie sud de l'écoquartier du Raquet en prise directe avec la rocade sud (face à la zone du Luc), un Ecopark s'étendra sur trente hectares et accueillera des petites et moyennes entreprises de services ou artisanales. Le cadre boisé, idéalement situé sur un des axes les plus passants de la ceinture urbaine, aux portes de l'écoquartier, attire déjà de nombreux investisseurs qui offriront des cellules de toutes tailles tant pour les artisans souhaitant développer leurs activités dans des ateliers de quelques centaines de mètres carrés que des activités tertiaires dans des bureaux "qualitatifs". La position de ces nouvelles zones en prise directe avec les voies rapides de communication et l'accompagnement personnalisé que les services de la CAD apportent à chaque dossier d'implantation ne manqueront pas d'intéresser les porteurs de projets. Tout renseignement : direction du développement économique de la CAD. Tél : 03 27 99 89 10.



L'Ecopark du Raquet situé à proximité immédiate de la rocade et de la ZAC du Luc, s'étendra sur plus de trente hectares. Il accueillera des petites et moyennes entreprises.

Les échos de l'éco

Ventes de terrains, cessions de bâtiments, créations d'entreprises et donc d'emplois, extensions... Les choses bougent sur les parcs d'activités de la Communauté d'agglomération du Douaisis. Voici les dernières bonnes nouvelles en provenance du "front" économique communautaire.

Parc d'activités du Luc à Dechy

La société **Daniel Devred** (électricité générale), basée au Luc depuis 2007, s'est rendue propriétaire d'une parcelle de 5 200 m² sur ce même parc afin d'y construire un bâtiment de 650 m² environ. Cette construction permettra à la société de poursuivre le développement de son activité d'éclairage public.

Les locaux actuels de la société représentent une superficie de

1 500 m² (bureaux + salle d'exposition + entrepôt) et sont construits sur un terrain de 5 000 m².

Aujourd'hui, une cinquantaine de personnes travaillent au sein de cette société qui continue de se développer tout particulièrement dans l'activité illuminations de Noël et l'expo-vente de luminaires contemporains haut de gamme.

Parc d'activités de l'Ermitage à Lambres

La SARL **Huileries Saint-Christophe**, domiciliée route Nationale à Férin, a acquis une parcelle de 4 200 m² sur le parc d'activités de l'Ermitage à Lambres-lez-Douai afin d'y construire un bâtiment de 1 000 m² environ (900 m² pour l'entreprise et 100 m² pour l'habitation). Créée en 1958, cette entreprise est spécialisée dans le commerce de gros de lubrifiants, d'huiles et de graisses industrielles à destination des professionnels : agriculteurs, travaux publics, transports, marine fluviale, artisans, commerçants. Aujourd'hui, sept personnes travaillent au sein de cette société qui prévoit d'en embaucher trois autres dans les années à venir.

La CAD a vendu un terrain de 30 000 m² sur la ZAC de l'Ermitage à M. Philippe Coste, représentant l'entreprise **EUR'EQUIP** implantée rue du Faubourg d'Arras, à Lambres-lez-Douai. Eur'equip conçoit, fabrique, commercialise et installe, sur l'ensemble du territoire français, du mobilier d'hébergement collectif essentiellement à base de

CENTRE AQUATIQUE DU RAQUET

C'est parti pour vingt-deux mois de travaux !



L'espace ludique réservé à l'apprentissage de la natation.

Le mois de décembre marquera le début officiel des travaux du très attendu centre aquatique du Raquet. Cet équipement inédit dans le Douaisis sera à l'horizon 2016 un lieu dédié aux loisirs, à la détente, au bien-être et au sport. Avec ses 1 820m² de bassins intérieurs et extérieurs ouverts toute l'année, le centre aquatique voulu par la Communauté d'agglomération du Douaisis vient répondre à une forte demande des habitants du territoire. Il sera en effet trois fois plus grand que la piscine des Glacis de Douai. Le bâtiment pensé par le cabinet d'architectes munichois Auer et Weber comportera deux niveaux ouverts au public : le rez-de-chaussée accueillera vestiaires et bassins tandis que le premier étage sera consacré à la balnéothérapie et à la zone de bien-être. Tout a été pensé pour ravir petits et grands ! Les plus jeunes pourront profiter du pentagloss à trois pistes et du bassin d'apprentissage de 120m² pendant que les adolescents et adultes pourront profiter de vastes espaces de détente et de bien-être comprenant un hammam, un sauna et des marbres chauds. Les plus sportifs seront ravis de plonger dans un bassin de 825m², adapté également à la pratique du water-polo. Près d'un millier de spectateurs pourront même, lors des compétitions, investir les gradins situés de part et d'autre. Un deuxième bassin de taille respectable (230m²) sera dédié à l'aquagym,

aux cours de natation et à la détente. Enfin, un bassin de promenade de 180m et un sauna extérieurs figurent parmi les deux atouts majeurs du centre aquatique !

Qualité environnementale

Le centre aquatique sera implanté sur une parcelle de 20 000m² située à proximité du groupe scolaire et des opérations immobilières Partenord.

Il sera à l'image de toutes les constructions de l'écoquartier du Raquet : peu énergivore et à l'architecture novatrice. Cette démarche de qualité environnementale vise notamment à limiter les impacts concernant les

consommations d'eau, d'énergie ou encore de matières premières. A l'extérieur, les essences végétales locales seront privilégiées de façon à limiter l'entretien et l'arrosage. De même, les espaces verts seront entretenus de façon écologique et sans produits phytosanitaires alors que les eaux pluviales seront intégralement récupérées et réutilisées pour l'alimentation des sanitaires. Les premiers travaux de terrassement et de construction des fondations seront rapidement réalisés avant les structures puis le gros œuvre. Le montant total de l'opération est évalué à 32 millions d'euros. Encore quelques mois de patience et le public profitera des joies de l'eau et d'un équipement attrayant.



Le grand bassin dédié à la pratique de la natation et du water-polo.



panneaux de particules. Elle occupe actuellement 7 500m² de bâtiment industriel à Lambres et a dû louer 2 500m² à Corbehem afin de faire face à son développement car elle ne dispose plus de réserve foncière. Toute extension n'est donc possible qu'à travers un déménagement total de la société ou la création d'un second site.

Le programme immobilier prévoit la construction (en cours) d'un bâtiment de stockage d'environ 3 000 m², l'édification d'ici trois ans d'un second bâtiment de stockage de 3 000 m². Et enfin la réali-

sation de bâtiments pour les unités de production représentant au global une surface de 10 000 m². La phase 3 abritant une extension des locaux de fabrication et la phase 4 un déménagement des locaux existants du Faubourg d'Arras.

Eur'équip emploie 60 personnes et de nombreux intérimaires pour les installations sur chantier et pour faire face à une pointe d'activité en période estivale.

Le plan à 5 ans d'Eur'équip projette un doublement de son activité et

prévoit également le doublement de son effectif soit le recrutement de soixante personnes supplémentaires au cours des cinq années à venir.

Parc d'activités de Bonnel à Lallaing

L'installation de la société RCIM est prévue d'ici la fin de l'année sur le parc d'activités de Bonnel à Lallaing. La société RCIM spécialisée dans le domaine du froid et de la climatisation s'est rendue propriétaire d'une parcelle de 1 738m².

Créée en 2010, RCIM compte six salariés et trois ou quatre personnes seront embauchées dès l'arrivée de la PME sur son nouveau site. RCIM était installée jusqu'à présent rue d'Arleux à Douai. Dans le cadre de son développement (nouvelle activité de maintenance en froid), ces locaux étaient devenus trop petits. Le nouveau bâtiment du parc Bonnel avec ses 330 m² opérationnels permettra la poursuite du développement de RCIM dans les meilleures conditions.

SUR LES PARCS D'ACTIVITÉS Des noms de rues qui ne doivent rien au hasard...

Le nom que les élus municipaux affectent aux rues des nouveaux quartiers rend souvent hommage à des personnalités locales ou mondialement reconnues. Ainsi à Dechy, sur le parc d'activités du Luc, les édiles ont choisi des noms de prix Nobel comme le physicien Albert Einstein, le médecin-organiste et écrivain Albert Schweitzer, le président des Etats-Unis Barack Obama ou l'économiste James Tobin. Sur le parc de l'Ermitage à Lambres-lez-Douai, en face des terrains de la Brayelle qui fut le « terrain de jeu » des pionniers de l'aviation, les élus célèbrent le souvenir de héros comme Blériot ou Jacqueline Auriol. A Roost-Warendin, dans cette ancienne cité minière d'où fut extraite la dernière gaillette du Nord, le parc du Chevalement est traversé par des voies qui rappellent que des milliers de gueules noires ont travaillé dans les entrailles de la Terre : rues des Molettes, des Berlins et des Galeries.

Le Raquet : de bien bio noms

Plus original, dans l'écoquartier du Raquet, les élus sinois ont voulu traduire quelques valeurs, pratiques et outils inhérents à ce quartier où le développement durable et le respect de l'environnement sont des données fondamentales. On y trouve ainsi une rue du Commerce équitable, une allée de la Solidarité et un mystérieux chemin de la Grelinette.

Pour ce dernier, rien à voir avec un quelconque bruit de grelot ou une référence au cordage de marins (le grelin). Les adeptes de la culture bio et des pratiques douces savent, eux, ce qu'est une grelinette qu'ils utilisent depuis de nombreuses années. Il s'agit d'une bio-fourche large équipée de deux manches et trois, quatre ou cinq dents réunies sur une marche-pied. Une fois l'outil planté en terre, il suffit d'exercer une traction arrière sur les deux manches. La grelinette aère, émiette la terre en surface mais ne la retourne pas, technique d'ailleurs fortement déconseillée en jardinage bio car défavorable à la préservation de la bio-diversité. C'est donc bon pour la nature mais aussi pour le... dos.

Une question du précédent jeu-concours portait sur le nom d'une des rues du Raquet. Un incident technique ne nous a permis de publier ce texte mais la question est restée ! De nombreux lecteurs nous ont fait part de leur incapacité à y répondre et pour cause... Qu'ils nous excusent et se rassurent, la question a été annulée et n'influera donc pas sur le tirage au sort.



DU NOUVEAU DANS LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Un ramassage désormais toute l'année

Certains jardiniers le réclamaient avec insistance. Ils ont été entendus : la période de collecte des déchets verts sera, dès 2015, étendue aux douze mois de l'année. Une bonne nouvelle d'autant que le nombre de passages reste identique (environ une quarantaine de collectes), tout comme le prix à payer pour la mise à disposition du bac spécifique (40 €/an). Seule la fréquence va être modifiée mais uniquement durant la période "basse saison".

Si du 1^{er} avril au 31 octobre, les collectes restent hebdomadaires, les passages seront bimensuels (2 par mois) en janvier, février, mars et novembre. En décembre une seule collecte aura lieu.

Le détail de ces modifications apparaîtra sur le calendrier des déchets 2015 qui sera distribué au domicile des habitants des trente-cinq communes de la CAD entre mi-novembre et fin décembre.

Ces calendriers seront également consultables sur le site internet de la CAD (www.douaisis-agglo.com) à partir de la dernière semaine de décembre. Rappelons qu'il est toujours possible et à tout moment de l'année de déposer ses déchets verts dans l'une des quatre déchetteries de la CAD (Sin-le-Noble, Arleux, Roost-Warendin et Quincy) et que le compostage de ces déchets verts et de table constitue une alternative efficace et gratuite à la location d'un bac à déchets verts.



Le compostage des déchets verts et de table permet de produire un amendement végétal qui enrichira plates-bandes et potagers.

Les brèves de la CAD

→ Concert annuel de la garnison de Douai

La brigade de transmissions et d'appui au commandement et le 41^e régiment de transmissions proposent un concert public gratuit le vendredi 14 novembre à 20h30 à l'auditorium du conservatoire de Douai.



Au programme : récital de la Chorale des mineurs polonais de Douai, concert de la Musique des transmissions de Versailles et chant final avec l'interprétation d'une grande œuvre musicale par les deux formations. A l'entracte, une collecte au profit des blessés de l'armée de terre sera effectuée. Entrée gratuite. Retrait des billets à l'office de tourisme et au conservatoire, dans la limite des places disponibles, à compter du lundi 3 novembre.

→ Des paniers bien remplis...

C'est désormais devenu un rendez-vous incontournable et très attendu pour de nombreux habitants du territoire. L'édition 2014 du marché communautaire a attiré plusieurs centaines de personnes dans le centre de Flers-en-Escrebieux. Environ une vingtaine de producteurs des circuits courts de la CAD avaient répondu présent. Ils ont proposé tout au long de la journée de délicieux fromages, légumes, tartes salées et sucrées et fruits... de saison !



Des associations ont également invité les passants à déguster des jus de pommes et poires ainsi que des jus de légumes crus.

> innovant

LA FUTURE UNITÉ DE TRAITEMENT MATIÈRE ET ÉNERGIE

Opérationnelle dans moins d'un an !



Après plus d'un an de travaux, la nouvelle unité de tri valorisation matière et énergie (TVME) est largement sortie de terre. Cet équipement ultra-moderne, qui viendra remplacer l'ancien incinérateur d'Hénin-Beaumont devenu obsolète, propose une technologie tout à fait innovante et qui devance les normes actuelles : transformer en matière et en énergie nos déchets ménagers. Divisée en cinq bâtiments, l'unité de traitement occupera une surface de 10 000 m² à proximité de l'A1 et de l'A21 et traitera les déchets des habitants de la CAD, la CAHC et d'Osartis. Dans un premier temps, les camions transportant des encombrants, déchets ménagers et refus de tri iront vider leur contenu dans un bâtiment dédié à la réception et au pré-tri mécanique. Ainsi, les matériaux valorisables tels que les métaux ou le verre seront immédiatement séparés du reste des déchets et seront recyclés. Les autres déchets, c'est-à-dire les déchets organiques, poursuivront leur parcours au sein de l'unité de traite-

ment. Ils seront humidifiés et malaxés dans un mélangeur jusqu'à dissolution complète. Ainsi, le gaz issu de la fermentation de ces déchets organiques servira à produire du biométhane qui sera injecté dans le réseau de GrDF.

Energie propre

Près de 2,5 millions de m³ de biométhane alimenteront le réseau GrDF chaque année. Les résidus restants seront ensuite évacués, séchés et valorisés en cimenterie. Le Symevad estime à 32 000 le nombre de tonnes de matières solides qui constitueront un combustible pour les fours de cimenterie. Enfin en bout de chaîne, après avoir extrait tout ce qui était recyclable et transformé les matières organiques en énergie, l'unité de tri devra se débarrasser des déchets ultimes. L'objectif est de parvenir à moins de 5% de déchets ultimes et une dépense maximale de 100 € par tonne traitée. Le coût du projet est évalué à 54 millions d'euros, financé en partie par l'Ademe (5M€) et le Feder (3M€).

> vigilance

LE MAUVAIS TRI DES DÉCHETS COÛTE CHER

Trions mieux pour payer moins

Mauvaise attention ? Négligence ? Oubli des bonnes résolutions ?...

Les motifs sont multiples et pas faciles à cerner mais le constat est là : nous avons tendance à trier de moins en moins bien nos déchets. Mais ce laisser-aller qui pourrait apparaître à certains comme secondaire, s'avère en réalité lourd de conséquences financières pour les habitants de la CAD. Pour bien comprendre la portée du mauvais tri des déchets, il faut rappeler pourquoi le tri est important. Séparer ses ordures ménagères des déchets recyclables (papier, cartons, flacons, boîtes de conserve, métal, etc.), c'est d'abord réduire le volume de sa poubelle d'ordures ménagères qui seront incinérées dans des fours. Comme la facture réclamée au final par l'habitant varie selon les volumes de déchets présentés à la destruction, moins de déchets c'est donc un moindre prix à payer.



Lorsque des sacs ou des poubelles réservés au tri contiennent des produits "indésirables" détectés sur les chaînes du centre de tri du Symevad d'Evin-Malmaison, ces déchets mal triés sont renvoyés à l'incinération et le surcoût généré par ces anomalies est directement reporté dans le prix à payer. Résultat : alors qu'un bon tri sélectif est censé rapporter de l'argent, le mauvais tri, lui, en coûte et les sommes en jeu ne sont pas négligeables.

Attention au "refus de tri"

Pour inverser cette tendance inquiétante, une campagne de communication est en cours sur le territoire de la CAD. Les ambassadeurs du tri procèdent à des contrôles préventifs. Lorsqu'un particulier présente une poubelle ou un sac qui ne respecte pas les consignes de tri, un adhésif "refus de tri" est apposé sur le contenant accompagné d'une explication. Il est alors invité à retirer les déchets et à représenter son bac ou son sac à la prochaine collecte.

Donner une seconde vie aux déchets recyclables

Par le biais du tri sélectif, certains produits ordinaires connaissent une seconde vie grâce à leur recyclage. Les matières comme le métal, le papier-carton ou le verre sont transformées et l'argent retiré de la revente de ces matières viennent en déduction de la facture de la collecte et du traitement. Ce cycle vertueux est aujourd'hui remis en cause par le mauvais tri des déchets.

COLLECTE DES DÉCHETS LES CALENDRIERS 2015 ARRIVENT

Comme chaque année, les habitants du territoire vont recevoir à domicile les nouveaux calendriers de collecte des déchets valables pour l'année 2015. Le seul changement notable réside dans l'allongement de la période de collecte des déchets verts étendue à l'année entière (lire par ailleurs). Rappelons que pour bénéficier de ce service de collecte en porte-à-porte, il est indispensable de disposer d'un bac spécial déchets verts (location 40 euros pour environ 40 collectes).

Se renseigner au N° Vert 0 800 802 157. L'appel est gratuit depuis un poste fixe. Dans les communes de la CAD (hors Douai), les nouveaux calendriers seront distribués en porte-à-porte soit par les soins du personnel et des élus communaux soit par le biais d'une société spécialisée. A Douai, la distribution des nouveaux calendriers se fera en même temps que la remise des sacs poubelles (noirs et jaunes).

En cas d'absence lors des deux passages programmés, les habitants pourront retirer leur dotation de sacs en se présentant du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 et le samedi de 10 à 18h au Centre technique communautaire 227, rue Jean-Perrin sur le parc d'activités de Dorignies. Le retrait des sacs se fera alors sur présentation du dernier avis de passage et d'une preuve de domiciliation.



FONDS COMMUNAUTAIRE D'INVESTISSEMENT SOLIDAIRE

Une solidarité envers les communes les moins peuplées

Décidé en 2012 par les élus de la CAD, le Fonds communautaire d'investissement solidaire (FCIS) est réservé aux communes du territoire de moins de 5 000 habitants, soit vingt-quatre communes au total. Il s'agit d'une aide de 80 000 € qui est destinée à financer sur trois ans (de 2012 à fin 2014) des travaux d'investissement tels que des travaux de voiries, espaces naturels, bâtiments, électrification ou acquisition foncière liée à un projet d'investissement. Cette subvention ne peut dépasser 40 % de l'investissement global, soit un montant total de 200 000€. De plus, l'aide peut être affectée à un ou plusieurs projets d'investissement sur la période 2012-2014. Parmi les derniers projets mis en

œuvre, on retrouve la réalisation de travaux de voirie à Villers-au-Tertre ainsi que la mise en sécurité de la traversée du village de Bugnicourt et l'enfouissement des réseaux.

Développement économique

Ce coup de pouce non négligeable dans le budget des plus petites communes est également un outil de développement économique pour la CAD. Le FCIS représente en effet une enveloppe globale d'1,92 million d'euros répartis sur le territoire. Les mairies à faible capacité d'investissement peuvent ainsi développer leurs projets et faire appel à des en-

treprises du territoire pour mener à bien ces travaux. Ce sont autant de centaines de milliers d'euros qui se trouvent réinjectées dans l'économie locale. Seules deux communes (Hamel et Villers-au-Tertre) n'ayant pas affecté la totalité de ces aides à des projets en 2014 ont demandé un report de leur réserve financière sur l'année 2015. Par ailleurs, à compter de 2015, le FCIS pourrait être augmenté. Le président Poiré souhaite en effet soumettre au vote des élus communautaires une hausse significative de cette aide pour chacune des vingt-quatre communes de moins de 5 000 habitants. Cette volonté fait suite à l'augmentation croissante du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) et viendra compen-



A Villers-au-Tertre, les 80 000 euros accordés à la commune par la CAD ont notamment permis de réaliser des travaux de couverture sur le bâtiment de la mairie.

ser en partie la baisse des dotations de l'Etat en direction des collectivités.

> histoire vraie

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE DES CONTES ET LÉGENDES EN TRAVAUX

Rendez-vous dans six mois

Le Centre communautaire des contes et légendes, ce n'est plus un projet mais bientôt une réalité !

Dans quelques jours, les vénérables voûtes de l'aile droite de la ferme du château de Bernicourt, vont résonner des coups de maillets de charpentiers et des couvreurs. Ça y est ! Le chantier de restauration de cette belle architecture agricole du XVII^e siècle va débuter. Dès la fin du printemps, la première tranche de travaux financés pour l'essentiel par la CAD (1,245 million d'euros) aura été menée à bien. Le centre des contes et légendes sera alors en capacité d'accueillir du public dans sa salle de spectacle de 136 places en gradins (*notre photo*). L'espace sera complété par une scène, des loges, des sanitaires et un espace d'accueil.

Une seconde tranche de travaux conditionnels devrait suivre. Elle permettra d'agencer une seconde salle de spectacles de taille plus réduite (62 places),



une cafétéria, un coin boutique et une médiathèque. Cette aile ainsi transformée et déjà propriété de la CAD sera la tête de pont, le port d'attache du centre des Contes et Légendes. Sa labellisation "équipement communautaire" va en effet l'amener à rayonner sur tout le territoire de la CAD en proposant aux communes et aux écoles des spectacles et des animations. Ce centre aura en effet une double

mission : créer des événements artistiques et les diffuser à travers plusieurs manifestations annuelles comme les Chimères de Bernicourt ou le festival des Jeunes talents. Il aura aussi pour vocation de se transporter là où la culture est moins accessible en sensibilisant les jeunes et moins jeunes à toutes les formes d'expression artistique empruntées par le domaine infini des contes et légendes.

> circuits courts

NOUVEAUX PANNEAUX DE SIGNALÉTIQUE

Suivez le guide jusqu'aux producteurs locaux



Vous souhaitez vous rendre chez un producteur que vous avez repéré grâce au carnet des producteurs locaux ? Dès 2015, il n'y aura rien de plus aisé. Les habitants de la Communauté d'agglomération du Douaisis verront apparaître sur le bord des routes des panneaux de signalisation routière spécialement dédiés à la quarantaine de producteurs locaux membres de "La Terre à la Table", le circuit court créé par la CAD.

De couleur orange, ces panneaux vous indiqueront le nom de la ferme, la direction à suivre et la distance qui sépare l'automobiliste du point de vente. Sur le terrain, ils seront placés de façon stratégique, en concertation avec les communes concernées, les agriculteurs et le conseil général. La quasi-totalité des producteurs du carnet qui effectuent une vente directe à la ferme ont souhaité disposer de cet outil supplémentaire. Les premières communes concernées par ce dispositif seront Raimbeaucourt et Sin-le-Noble.

> proximité

NOUVEAU CARNET DES PRODUCTEURS LOCAUX

Découvrez les bonnes adresses !

Entièrement dédié aux circuits courts, le stand de la CAD de la Foire-expo de Douai a rencontré un véritable succès !

De très nombreuses personnes ont été attirées par cette thématique qui nous concerne tous au quotidien : comment et où acheter des produits frais, de qualité, de saison et pas forcément plus chers que dans la grande distribution alors qu'éclatent régulièrement des scandales alimentaires ?

C'est notamment pour répondre à cette demande croissante de la part des consommateurs que la CAD soutient depuis de nombreuses années la vente directe du producteur au consommateur. La CAD renforce ainsi son développement économique à travers ce type d'activité non délocalisable et qui participe au renforcement de l'attractivité du territoire en créant du lien entre les zones urbaines et rurales.

Lors des dix jours de foire, la distribution de plusieurs milliers d'exemplaires de la nouvelle édition du carnet des producteurs locaux "De la Terre à la Table" est l'illustration de cet engouement pour le "bien-manger". Le public a pu apprécier la qualité et les saveurs des produits du Douaisis grâce à la participation de chefs et de particuliers venus cuisiner en direct des recettes pleines de goût avec les ingrédients issus des circuits courts de la CAD. Les dégustations de plats à base de volaille, escargots, les fruits et légumes de saison ont ravi le public !

41 exploitations référencées

Si vous souhaitez découvrir en détail les points de vente à la ferme mais que vous n'avez pas pu vous rendre à la foire, vous pouvez télécharger le carnet des producteurs sur le site internet de la CAD en empruntant le chemin suivant :

www.douaisis-agglo.com > s'informer > espace de téléchargement > le guide des producteurs locaux. Vous pouvez également en retirer un exemplaire en vous rendant au siège de la CAD ou dans votre mairie. Au total, quarante et un producteurs vous proposent des produits laitiers, de la viande, des fruits et légumes, tartes ainsi que du miel. Bonne dégustation !



Les brèves de la CAD

→ Raccordement au réseau



Même si toutes les habitations de la CAD sont aujourd'hui raccordables à un réseau de collecte des eaux usées, 10% d'entre elles ne le sont toujours pas dans la réalité.

L'effort de la CAD porte donc aujourd'hui sur l'augmentation du taux de collecte en incitant financièrement ces propriétaires ou locataires à entreprendre ces travaux.

La CAD a décidé de maintenir une ligne de dépense de 50 000€/an pour apporter une aide aux habitants qui raccordent leur logement au réseau public d'assainissement. L'aide est plafonnée à 1 000€ pour un raccordement simple et à 1 600€ pour un chantier plus complexe nécessitant, par exemple, un forage ou la pose d'une station de relèvement.

SOUTIEN AU VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Le courant passe avec la CAD

Un plein de "carburant" pour un euro, une conduite silencieuse, un réel sentiment de bien-être, un entretien réduit et un comportement routier étonnant... Après avoir été longtemps un doux rêve d'ingénieurs farfelus, la voiture électrique est devenue réalité. Certes en France, elle ne réalise que ses premiers tours de roues et on continue à se retourner à son passage mais la marche avant est bien enclenchée, irréversible. Chaque grand constructeur généraliste enrichit sa gamme de voitures électriques et nos gouvernants, désormais conscients de l'impérieuse nécessité d'une transition énergétique durable, subventionnent largement l'achat de ce type de véhicules.

Il faut reconnaître que l'avènement de la propulsion électrique se fait dans un contexte très favorable. Les énergies fossiles, comme le pétrole, ne seront pas éternelles. Elles sont non renouvelables et leur combustion produit des gaz à effet de serre. Les villes risquent la thrombose, le piéton suffoque et les routes sentent le bouchon... Dans un tel décor, l'idée de "rouler électrique" ne peut que gagner en crédibilité. Maintenant il faut accélérer la mutation.

Équiper le territoire de bornes de recharge

Engagée dès son origine dans les pratiques éco durables que ce soit en matière de gestion des eaux de pluie, de conception de ses bâtiments ou de labellisation de ses parcs d'activités, la CAD est décidée à ouvrir la voie en s'équipant de plusieurs véhicules électriques. Mais surtout elle participe activement au plan de déploiement des IRVE (infrastructures de recharge des véhicules électriques) lancé par la Région et largement financé par les pouvoirs publics. En

effet, pourquoi s'équiper de voitures électriques si les bornes de recharge font défaut ?

Une cinquantaine de points d'alimentation

La CAD ne se lance pas à l'aveuglette dans cette aventure. Elle s'appuie sur l'étude conduite par la Région ainsi que celle "ménages déplacements" menée notamment par le Syndicat des transports, le SCOT Grand Douaisis et le CETE Nord-Picardie qui estiment que l'implantation d'une cinquantaine de bornes permettrait un bon maillage du territoire. Le type de ces bornes varie selon leur usage et surtout leur rapidité à recharger les batteries.

En dix minutes, les bornes "à recharge accélérée" apportent une autonomie de 20 km et, en une heure, les accus sont rechargés à 80%. Ces bornes sont destinées à être implantées en accès libre dans des lieux publics ouverts (parkings, zones commerciales). Les dispositifs "à recharge normale" sont plus réservés aux véhicules captifs c'est-à-dire qui reviennent à leur point de stationnement et y restent de longues heures, la nuit notamment. Enfin, les bornes "à recharge rapide" s'apparentent à des points de recharge de secours pour éviter la panne sèche. Où pourraient être implantées ces bornes ? Dans

les centres-villes, sur des zones réservées, dans des secteurs à l'accès aisé, à proximité d'équipements à fort trafic (gares) ou sur des aires de covoiturage, autre dossier sur lequel travaille la CAD.

Un programme régional ambitieux

Le plan de déploiement de ces bornes va s'étaler sur trois ans (2015/2017). Le budget d'investissement est estimé de 600 000€ dont 80% de subventions attendues (Etat/Région). Au niveau régional, le programme est ambitieux : 10 000 voitures rechargeables en circulation dans la région à l'horizon 2016 et 2 500 points de charge en Nord/Pas-de-Calais ! Rappelons que la distance moyenne parcourue quotidiennement par un Français est de quarante-cinq kilomètres (une batterie offre une autonomie de 100-150 km) et 90% des recharges se feront sur le lieu de travail ou à domicile. Des communes du territoire ont déjà manifesté leur intérêt, tout comme Evéole, le centre hospitalier, des enseignes de la grande distribution ou le lycée d'enseignement professionnel de Waziers, et sont associées à ce projet. Il reste aujourd'hui à tisser la toile qui permettra le développement de la voiture électrique sur le territoire communautaire.



> libre

Retrouvez la revue de presse de la CAD sur <http://www.douaisis-agglo.com>



PARCE QUE NOTRE HISTOIRE N'A PAS DE PRIX...

Arkéos est désormais gratuit !

En période de crise, le budget consacré aux sorties et à la culture fait partie des premiers gisements d'économies. Lorsque les priorités du quotidien se font contraignantes, on peut sans trop se priver espacer les séances au cinéma, les concerts ou les visites d'expositions. Pas plus que ses grands voisins, Arkéos, le nouveau musée d'archéologie de la CAD, n'échappe pas à la règle et à la crise. Pourtant, l'attrait exercé sur les habitants du territoire et au-delà n'est pas en cause ; pour preuve les 2 000 visiteurs qui se sont pressés devant les vitrines d'Arkéos à l'occa-

sion des Journées du patrimoine ou les 500 à 600 personnes qui, chaque premier dimanche du mois, trouvent le chemin du musée.

En attendant le parc de reconstitution

L'explication à cet engouement est limpide : ces jours-là, l'entrée est gratuite. Le contenu des présentations et la muséographie des lieux sont plébiscités mais, en dehors de ces jours, le prix demandé exerce un effet dissuasif. D'autant que pour l'instant, seul le musée proprement dit est accessible

au public. La partie "parc de reconstitution" en effet, n'a pas encore été mise en construction. Elle constituera un volet vivant, visuel et dynamique d'Arkéos. Le visiteur pourra en effet suivre la construction des bâtiments historiques selon les techniques et les matériaux de l'époque puis, à moyen terme, s'arrêter devant les échoppes tenues par des artisans qui travailleront le bois, le métal, les textiles ou faire une halte à la taverne pour y déguster une cervoise. Pour toutes ces raisons, les élus communautaires ont décidé d'appliquer la gratuité du musée (hormis lors d'événements particuliers)



En attendant l'ouverture du parc de reconstitution, la visite du musée d'archéologie restera gratuite.

et cela jusqu'à ce que les premiers bâtiments du parc de reconstitution vous êtes les invités de la CAD pour un voyage à remonter le temps de 200 000 ans !

> JEU-CONCOURS

Lisez bien Le Magazine... et gagnez un kit de marche, un récupérateur d'eau de pluie ou une station météo!!!

Gagnez un kit de marche (sac à dos, coupe vent imperméable, bâton de marche, podomètre, casquette), un récupérateur d'eau de pluie ou une station météo automatique avec sonde extérieure en lisant ce nouveau numéro du Magazine de la CAD ! Incroyable bonne nouvelle, non ? Et pourtant rien de plus facile. Il suffit en effet de répondre correctement aux quatre questions posées ci-contre. Pour obtenir les solutions, là encore, rien de bien compliqué puisque les bonnes réponses se trouvent dans les articles publiés dans ce numéro du Magazine. Alors bonne lecture et bonne chance ! Pour participer à ce jeu-concours, il suffit d'habiter le territoire de la CAD, de découper et de déposer le bulletin de participation bien rempli (adresse et numéro de téléphone) et ce, avant le 30 décembre 2014, dans les Cadbox, ces urnes disposées dans le hall d'accueil des mairies des trente-cinq communes de la CAD, ou de l'envoyer à l'adresse suivante :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU DOUAISSIS - JEU CONCOURS LE MAGAZINE
746, rue Jean-Perrin - BP 300 - 59351 DOUAI CEDEX

1 De combien de places assises disposera la future salle de spectacles du Centre des Contes et Légendes ?

- 116 136
 126 146

2 Quelle surface totale de bassins offrira le centre aquatique du Raquet ?

- 1625m² 1820m²
 1785m²

3 Combien de bornes électriques seront installées sur le territoire de la CAD ?

- une vingtaine une quarantaine
 une trentaine une cinquantaine

4 Une fuite d'eau non colmatée peut vous faire gaspiller par jour jusqu'à

- 400 litres 600 litres
 500 litres 700 litres

Bulletin de participation

NOM _____

PRÉNOM _____

ADRESSE _____

TÉLÉPHONE

Merci de cocher le cadeau que vous aimeriez recevoir :

- un kit marche
 un récupérateur d'eau de pluie
 une station météo avec sonde extérieure

Un tirage au sort sera effectué parmi tous les auteurs de quatre bonnes réponses. Les lauréats seront personnellement informés des conditions de retrait de leur lot.

Règlement disponible chez Me Meyer, huissier de justice, rue Gambetta à Douai.

ÉCONOMISER L'EAU, ÇA COULE DE SOURCE

Quelques astuces faciles à mettre en œuvre !

Pendant longtemps, l'eau est apparue comme une ressource aussi naturelle qu'inépuisable. Il suffisait d'ouvrir un robinet pour que l'eau coule. L'eau « courante » était un objet de grande consommation, l'un des piliers du fameux confort moderne aux côtés du gaz et de l'électricité. La sécheresse, les manques d'eau, ça existait bien mais c'était là-bas, en Afrique... Et puis patatras ! Surexploitation de la nappe phréatique, pratiques culturelles nouvelles, changement climatique... et voilà maintenant que régulièrement en été, des mesures de restriction sont mises en place, même dans notre région. L'eau est devenue un liquide précieux qu'il faut désormais consommer avec discernement voire modération.

Il ne s'agit pas de prôner la privation car il existe mille façons de réduire facilement sa consommation (et donc sa facture d'eau) sans pour autant changer de mode de vie. Il y a d'abord de nouvelles pratiques de la vie quotidienne à mettre en place : une douche

consomme trois fois moins d'eau qu'un bain. Privilégiez donc la douche, par ailleurs plus tonique. Faites la chasse aux pertes : une fuite d'eau non détectée peut vous faire gaspiller jusqu'à 600 litres d'eau par jour. Dans les toilettes, installez un bouton de vidange à double commande. Plus futé : vous pouvez aussi placer dans le réservoir du WC une brique ou une bouteille d'eau pour en réduire le volume...

Des petits gestes simples...

Autres petits gestes quotidiens qui font au final les grandes économies : ne laissez pas couler le robinet lorsque vous vous lavez les mains ou les dents et utilisez un gobelet. Réutilisez l'eau peu sale : arrosez vos plantes sur le balcon avec l'eau de lavage de la salade. Pour arroser le potager, les plates-bandes fleuries ou les jeunes plants, les besoins sont plus importants mais il suffit alors



Une cuve en plastique suffit pour récupérer l'eau de pluie idéale pour arroser le potager ou le jardin.

de stocker l'eau de pluie naturelle et gratuite dans des citernes ou des récupérateurs. L'investissement minime sera vite amorti sous nos latitudes...

Il existe de nombreux autres « bons plans » comme les dispositifs économiseurs d'eau à placer sur les pommes de douche ou les robinets (mousseurs) mais c'est la mise en application quotidienne de tous ces petits réflexes qui, à l'année, vous permettront d'alléger votre facture d'eau et de préserver un bien universel.

> renaissance

ANCIENS HOSPICES DE DOUAI

Les travaux de transformation vont démarrer !

Ça y est ! Les travaux de transformation des anciens hospices vont pouvoir démarrer ! La tant attendue autorisation du Ministère des finances, qui permet aux investisseurs de bénéficier d'une défiscalisation lors d'achats de biens immobiliers dans des bâtiments classés monuments historiques, a été décrochée.

Ce dernier obstacle avait réclamé bien des démarches et mené tous les acteurs locaux du dossier jusqu'à Ber-

cy. D'une même voix, le sous-préfet Jacques Destouches, le président de la CAD Christian Poiret, le député Marc Dolez et le porteur du projet Xavier Lucas ont donc réussi à convaincre les hauts fonctionnaires de l'intérêt pour le développement économique et l'attractivité du territoire de mener dans les meilleures conditions ce gigantesque chantier de réhabilitation. Lorsque l'on sait que ces travaux réclament une mise de fonds de quelque quarante millions d'euros, on imagine bien les

retombées directes et induites de ces deux ans de chantier tant auprès des entreprises sous-traitantes régionales que pour le commerce de proximité. La vingtaine d'entreprises qui travailleront sur le site emploieront deux cent cinquante salariés !

Ce coup de booster économique atteindra sa pleine puissance lorsque les anciens hospices ouvriront au public à l'horizon de l'été 2017. L'établissement comportera alors un ensemble hôtelier, une résidence lo-



Le président Poiret a remis symboliquement la clé de l'hospice à son nouveau propriétaire, Xavier Lucas. Les travaux vont pouvoir démarrer à l'été prochain.

cative notamment pour étudiants et jeunes couples, une brasserie haut de gamme, un spa, des salons de réception, des salles de conférences.

Soixante-cinq personnes feront vivre cet élégant ensemble du XVIII^e siècle dont une bonne part, espérons-le, sera issue du territoire.

TRIBUNE LIBRE

GRUPE ALLIANCE ET APPARENTÉS NON-INSCRITS

Le Douaisis, territoire le plus pollué de France ? NON... Cette information parue récemment est issue d'un rapport de l'OMS ne reprenant qu'un seul paramètre : les poussières relevées en 2011 à la station ATMO de Douai. Les teneurs à Douai, Lille, Valenciennes ou Béthune sont d'une année sur l'autre à peu près identiques, et les moyennes annuelles sont toutes inférieures à la valeur limite réglementaire. En réalité, vu le passé industriel de notre territoire et l'impact des rejets atmosphériques de l'époque, notre territoire connaît en ce début du 21^e siècle une forte amélioration de la qualité de l'air. Bien entendu, cela est dû en partie à la fermeture de plusieurs entreprises industrielles avec des conséquences lourdes en matière de chômage, mais qui réduit les rejets dans l'atmosphère. Nous revenons de loin en matière de qualité de l'air, mais les relevés de l'ATMO montrent que la situation est tout à fait comparable à d'autres régions de France.

Il nous faut continuer dans cette voie de l'amélioration étant donné l'incidence de la qualité de l'air sur la santé des habitants. Pour cela, la CAD mène une démarche ambitieuse visant notamment l'habitat de haute qualité environnementale, la réalisation de projets emblématiques à basse consommation en énergie (Arkéos, l'écoquartier du Raquet, le futur centre aquatique...), la labellisation ISO 14 001 des parcs d'activités, le développement de l'électromobilité, la promotion des énergies renouvelables (éoliennes de Lauwin-Planque, centrales photovoltaïques en projet), l'acquisition par le SMTD de bus propres (normes EURO VI) ou encore la construction par le SYMEVAD d'usines de traitement de déchets à haute performance environnementale.

Notre groupe veut participer activement à cette belle ambition d'un territoire de plus en plus attractif, sur le plan économique comme sur le plan environnemental et du cadre de vie.

Martial Vandewoestyne, président du groupe Alliance et apparentés non-inscrits pour le Douaisis

ÉLUS NON-INSCRITS DU DOUAISSIS (MENID)

En 2002, à la création de la CAD, les élus unanimes, ont adopté la compétence archéologie préventive en accordant à ce service tous les moyens humains, matériels et financiers nécessaires à son bon fonctionnement, au point d'en faire un véritable pôle d'expertise. Grâce au professionnalisme, à la compétence et à l'engagement de son personnel, il a pu se développer au point de devenir le deuxième service de France. Arkéos en est la meilleure illustration. Les présidents successifs de Jacques Vernier à Christian Poiret, ont toujours répondu à ses besoins et soutenu son action. De 2002 à 2012 notre service, dont j'assume le suivi, s'est toujours équilibré financièrement. Soucieux de donner à son personnel les meilleures conditions de travail et de stabilité, le président avait accepté, il y a deux ans le plan de « cédésation » que nous lui avions proposé. Malheureusement, la conjoncture économique vient frapper le service de plein fouet : 1,5 million d'euros de déficit budgétaire en 2013, 1,6 million d'euros estimés pour 2014. En 2013, une grande partie de ce déficit est dû au « lâchage », pour quelques milliers d'euros, d'une commune de notre agglomération, qui bien que défendant systématiquement le service public a préféré recourir à une société privée ! Mais en 2014, c'est bien la crise économique, aggravée par la politique gouvernementale de transfert de compétences aux agglomérations sans compensations financières, et de réduction draconienne des dotations qui en sont la cause. De ce fait, l'abandon par les communes et par les aménageurs de nombreux projets a eu pour conséquence, moins de commandes de fouilles préventives.

Face à cette situation notre président se devait de réagir, en « réduisant la voilure » comme de nombreuses collectivités et entreprises. Nous avons choisi, non pas de licencier du personnel, mais de ne pas renouveler les CDD arrivant à leur terme. Cette décision, nous l'assumons même si elle est très douloureuse. Toutefois, elle ne met pas le service en péril, et nous réfléchissons dès à présent sur les moyens à mettre en œuvre pour lui permettre de rebondir et de retrouver au plus vite sa sérénité.

Alain Segond, président du Menid

UNION DES ÉLUS RÉPUBLICAINS DU DOUAISSIS

Défendons nos cœurs de villes commerciales.

Trois actualités récentes illustrent l'importance pour la Communauté d'agglomération de se pencher sur la question des commerces de cœur de ville.

Alors que le président de l'agglomération s'était mobilisé au côté des élus de Douai contre le projet d'extension d'Auchan Noyelles-Godault, l'affaire arrive ces jours-ci devant les tribunaux. Auchan ne désarme pas et cherche à nier l'impact de son projet sur le commerce dans le Douaisis. Interpellé par Douai sur la participation de la CAD à une action de revitalisation des centres-villes, le président de la CAD a annoncé lors de la Foire-expo de Douai l'inscription d'une ligne de 3 M€ à ce sujet sur le mandat sur cet axe. Il faut se réjouir de cette annonce qui doit bénéficier à toutes les communes de la CAD disposant de cœurs commerciaux. L'exemple réussi de Dechy montre qu'une intervention lourde est parfois nécessaire.

Enfin, la ville d'Arleux a déposé fin août un dossier de réponse à l'appel à projet de l'Etat pour la revitalisation des centres-bourgs ruraux, au moment où Leclerc abandonne son projet d'installation à Bugnicourt. Souhaitons que ce dossier de qualité soit retenu !

Le commerce de centre-ville est un élément d'attractivité majeur pour nos communes, dont la CAD doit fortement s'emparer en sollicitant le soutien de la Région, en pointe sur cette question. Nous devons enfin encourager l'installation d'activités tertiaires en tissu urbain et pas uniquement dans nos zones d'activités extérieures. Des restaurants s'installent aujourd'hui dans certaines zones d'activités. Quel dommage ! Le développement économique doit bénéficier aux cœurs de villes et ne pas les vider de leur substance.

Frédéric Chéreau, Union des élus républicains

ÉLUS COMMUNISTES ET FRONT DE GAUCHE

L'élu local doit-il se résigner à n'être qu'un gestionnaire chargé d'appliquer sans broncher les décisions prises ailleurs ? L'exemple du transport gratuit pour les lycéens pose forcément question. Dans ce qui concerne l'une des compétences les plus importantes dévolue à notre agglomération, les élus communautaires ont déjà assumé leur responsabilité en augmentant la participation de la CAD au syndicat des transports à 5 millions d'euros. Alors que cela devait suffire à l'équilibre des comptes, les familles sont appelées à mettre encore la main à la poche.

Vu au travers de la seule logique comptable, l'argument peut paraître incontournable. Mais dans ce cas, pourquoi continuer à élire des élus ? Laissons les technocrates gérer et... payons ! Une autre attitude consisterait à se poser les questions fondatrices de ce que doivent être nos priorités en matière d'organisation et de développement de notre société. L'égalité républicaine tout d'abord. Les chiffres de la politique de la ville qui concernaient il y a peu encore 45% de la population révèlent un constat alarmant en matière d'inégalité. Cela concerne 75 000 personnes pour la CAD. La lutte contre l'effet de serre ensuite. Alors que les événements climatiques catastrophiques se multiplient et qu'il n'échappe plus à personne que l'avenir de nos enfants s'assombrit, le transport en commun offre une solution pratique. Ces deux seuls arguments suffisent à s'interroger sur le poids de nos décisions.

Le 25 avril 2012, François Hollande disait, à propos de la privatisation des autoroutes, que « les socialistes se sont fortement opposés à ce bradage du patrimoine national... une opération à courte vue ». Le scandale de cette opération a permis aux actionnaires de bénéficier en sept ans d'une hausse de plus de 200% de leurs dividendes. L'occasion pour les élus locaux d'aller demander des comptes pour une vraie solution en faveur de la population.

Le groupe PC-Front de Gauche

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

À Gayant-expo



Pascal Obispo

le 29 novembre à 20h30

L'artiste viendra présenter les titres de son nouvel album intitulé "Le Grand Amour" dans un show qui s'inscrit dans le prolongement des moments d'émotion et de proximité de "Millésimes". Tarifs entre 41€ et 55€.

La grande fête du cirque de Noël Les 6 et 7 décembre

Gayant-expo organise un arbre de Noël 2014 en présence d'une compagnie de cirque moderne et dynamique. L'invité cette année sera Louis Knie, l'un des plus grands noms du cirque européen. Au programme : trapèze volant, Rafael Carlos et ses ballons de football, Quick Change par Martyn Chabry, la cavalerie en liberté de Louis Knie, le funambule Los Ortiz, sans oublier les clowns et autres surprises. Tarif unique : 14€.

Simple Minds

Le 12 février 2015

Le groupe écossais mythique revient avec une nouvelle tournée européenne et un album très attendu : Big Music. Simple Minds est un pilier de l'histoire musicale internationale grâce à son impact sur la scène électro new wave de la fin des années 70. Tarifs : cat. 1 (assis) : 60€, cat. 2 (assis) : 49,5€, fosse : 44€.



Manifestations

Centre historique minier Jusqu'au 31 décembre

L'exposition "Le bassin minier au cœur des conflits" du Centre historique minier de Lewarde relate l'histoire du Nord-Pas-de-Calais minier depuis la guerre de succession d'Espagne jusqu'à la guerre d'Algérie. Le territoire a été non seulement celui d'un champ de bataille mais également celui d'une occupation. L'exposition relate les faits historiques, militaires et leurs conséquences sur la vie des habitants, avec un éclairage particulier sur la guerre 14-18. Renseignements au 03 27 95 82 82 ou www.chm-lewarde.com

16^e salon du livre ancien et moderne Douai les 29 et 30 novembre

Des libraires en livres anciens et modernes, auteurs, éditeurs, relieurs se réuniront autour du thème "Les écrits des Poilus". Infos pratiques : salles des fêtes, hôtel de ville de Douai. De 10h à 19h. Tél. : 06 14 11 46 88.

61^e salon des Artistes douaisiens Du 8 au 16 novembre



Découvrez les tableaux et sculptures des artistes locaux. Infos pratiques : salles d'Anchin, rue Fortier du lundi au samedi, de 15h à 18h30. Dimanche et 11 novembre 10h à 13h et 15h à 19h.

Marchés de Noël et animations dans les communes

Douai

Du 28 novembre au 24 décembre, retrouvez place d'Armes les produits de décoration de Noël, artisanaux et gastronomiques. Horaires : de 10h30 à 19h30. Le père Noël fera une halte au beffroi le dimanche 14 décembre à 18h. Accompagné de ses lutins, il descendra la vénérable tour de grès pour venir chercher les lettres des enfants et leur offrir des friandises.



Lauwin-Planque

Avec pour thème l'Espagne, le 19^e marché de Noël de la commune ouvrira ses portes du 5 au 7 décembre, et les 12, 13 et 14 décembre au domaine de Lauwin. Le public y trouvera des produits de fêtes, gastronomiques et issus de l'artisanat. Horaires : le vendredi de 18h à minuit, samedi et dimanche de 10h à 20h. Renseignements sur www.lauwin-planque.com

Lambres-lez-Douai

La place du Général de Gaulle accueillera du 12 au 14 décembre les traditionnelles échoppes du marché de Noël. Ouverture vendredi à 16h, le samedi et dimanche de 10h à 20h. Tél. : 03 27 95 95 00.

Waziers

Marché de Noël, jeux de cirque, maquillage pour les enfants, sculpture de ballons... le tout en présence du père Noël le samedi 13 décembre à la halle polyvalente de la commune. Ouverture dès 9h. Descente du père Noël de la façade de l'hôtel de ville le samedi 20 décembre à 18h30.

Lallaing

La salle des fêtes, l'hôtel de ville et son parvis accueilleront le marché de Noël les 20 et 21 décembre toute la journée.

CHEMIN DU BELVÈDÈRE ET CHEMIN DES EAUX

Soixante-trois nouveaux kilomètres de marche en 2015

Dès la fin du printemps 2015, les adeptes de la marche ou promeneurs du dimanche pourront s'adonner à leur loisir préféré sur soixante-trois kilomètres de nouvelles boucles de randonnées fraîchement aménagées dans le Douaisis. Revêtement, pose de signalétique, plantation d'arbustes, pose de nichoirs ou de nids à insectes : les travaux nécessaires à la réalisation de ces nouveaux sentiers ont débuté il y a un an à Flines-lez-Râches. Au total, quatorze communes du nord du territoire accueilleront un nouveau morceau de sentier. Les travaux du Chemin des Eaux ont débuté à Lambres-lez-Douai au mois de septembre dernier. Cette boucle valorisera la ressource en eau à travers les vallées de l'Escrebieux et de la Scarpe. De son côté, la boucle baptisée le Chemin du Belvédère vous proposera, sur vingt-huit kilomètres, une grande balade à travers Flines-lez-Râches, Roost-Warendin, Aubry et Raimbeaucourt et la Croisée des chemins un parcours de 17 km.

Ces circuits sont pour le moment partiellement praticables, ils sont ouverts aux promeneurs par tronçons au fur et à mesure de leur réalisation. En toute

fin de travaux, les marcheurs équipés d'un smartphone pourront flasher les panneaux installés le long des chemins et découvrir des informations sur les sentiers dispensés par des QRcodes.

Pour la réalisation de ces travaux des boucles de randonnée, la CAD a investi 2,7M€ répartis de la façon suivante : 1,5M€ pour l'aménagement des sols, 520 000€ pour la signalétique et le mobilier, 160 000€ pour les plantations et enfin 150 000€ pour la signalisation routière. Des financements ont été sollicités à hauteur de 60% par le Feder (600 000€), le conseil général (480 000€) et la Région (véloroutes et voies vertes bassin minier) 480 000€.

Clous de jalonnement

Depuis quelques semaines, nombre de promeneurs auront remarqué les clous de jalonnement de forme carrée, qui sont apparus sur les nouveaux kilomètres de sentiers balisés par la CAD. Ils sont disposés tous les dix mètres en ville et espacés de cent mètres dans les zones rurales et remplacent efficacement les panneaux de signalétiques traditionnels



ou les marquages verticaux. Chacun sait en effet que tout marcheur regarde où il met les pieds...

L'ensemble de ces aménagements porte désormais à deux cents le nombre de kilomètres de sentiers balisés sur le territoire de la CAD.

Le public peut retrouver toutes les informations pratiques sur le site internet de la CAD (www.douaisis-agglo.com > S'informer > Espace presse > Guides de randonnées).

> multiple

OUTIL D'ANIMATION POLYVALENT

Arkéos n'est pas seulement un beau musée...

Arkéos, c'est d'abord un musée mais pas seulement... Dès sa conception, le musée d'archéologie de la CAD a en effet été pensé comme un outil polyvalent offrant un large panel d'activités. La présence de salles d'animation permet notamment d'accueillir des groupes scolaires, d'organiser des ateliers (modelage, peinture, poterie, construction de maquettes, etc.) Grâce à son auditorium capable d'accueillir jusqu'à 150 personnes, Arkéos est aussi un lieu de rencontres professionnelles ou scientifiques comme le prouve le récent colloque organisé sur place par l'association française d'archéologie ou mérovingienne et intitulé "Compagnie des morts, la compagnie des vivants".

Que vous soyez donc entreprise, public scolaire, association, centre de loisirs, groupe d'adultes ou bien encore le simple organisateur d'un goûter d'anniversaire pour votre enfant, Arkéos est un lieu qui vous permettra non seulement de découvrir 250 000 ans de notre histoire mais aussi de disposer d'un cadre remarquable particulièrement bien adapté à l'organisation de manifestations de toute taille.

Le public scolaire est évidemment le principal utilisateur du lieu. Un programme très large d'activités est proposé par le service médiation à l'intention du premier, du second cycle et des lycées. Ces activités pédagogiques encadrées permettent d'appréhender de manière souvent ludique les cultures et modes de vies



des différentes époques, le tout illustré par la découverte et l'application de différentes techniques de fabrication artisanale. Ces activités pédagogiques, présentées avec les données archéologiques régionales recueillies par les archéologues, peuvent se diversifier et s'adaptent aux besoins des encadrants.

Par ailleurs et durant les vacances scolaires, le musée organise des animations pédagogiques ouvertes à tous. Elle permettent de découvrir la poterie, la céramique ou bien encore l'histoire par le jeu ou les travaux manuels. Pour les familles, le musée propose des visites-ateliers autour des collections présentées. L'objectif est alors de développer une pédagogie par l'approche tactile et l'expérimentation.

Pour plus d'information, contacter le musée Arkéos :
4401, route de Tournai - 59500 Douai
Tél : 03 27 71 18 00
anim.archeo@douaisis-agglo.com
facebook.com/arkeos



Lors d'un atelier pédagogique organisé à Arkéos, des élèves de l'école de la Solitude de Douai/Frais-Marais s'approprient à réaliser une fresque.

**LE MAGAZINE
EST UNE PUBLICATION
BIMESTRIELLE
DE LA CAD
746, rue Jean-Perrin
BP 300
59351 DOUAI cedex
Tél. 03 27 99 89 89
Fax : 03 27 99 89 00**



PÉRIODIQUE GRATUIT - DISTRIBUTION TOUTES BOÎTES (65 000 exemplaires)
ISSN 1778-9850
DÉPÔT LÉGAL : à parution
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Christian Poiré
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Jean-Pierre Eeckeman
RÉDACTEURS : Jean-Pierre Eeckeman, Elodie Zamira. Ont également collaboré à ce numéro : Raphaël Mathieu, Tristan Hocquet et les services de la CAD
PHOTOS ET ILLUSTRATIONS : Service communication de la CAD
MISE EN PAGE : LAB Infographie (06 20 76 13 09)
IMPRESSION : Imprimerie Léonce Deprez - 62620 Ruitz
DISTRIBUTION : Adrexo Douai